

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 7 décembre 2011

## Installation du conseil communautaire

Suite à la démission de M. Edmond GRONDIN, la commune de Saint-Cyr-l'École a procédé le 24 novembre 2011 à l'élection d'un nouveau délégué au conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Conformément aux statuts de la communauté d'agglomération et conformément aux dispositions de l'article L5211-7 du code général des collectivités territoriales, la commune de Saint-Cyr-l'École a désigné une nouvelle conseillère communautaire.

Conformément à la loi, a été installée dans sa fonction de conseillère communautaire :

- Madame Daniella TROCHU

Pour le Président,  
Par délégué,



**Alain FAUVEAU**  
Directeur Général des Services

PREF 78  
15.12.11